



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS SOCIO JUDICIAIRES

LIVRE BLANC

*sur les peines alternatives à l'incarcération,
les aménagements de peine
et
l'insertion des personnes en sortie de détention*

CONFÉRENCE DE PRESSE
19 SEPTEMBRE 2017 À 11 H 00

ECHO DES PRISONS
*repérage des bonnes pratiques
vers l'autonomie*



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Introduction



Les associations membres de la Commission nationale Post sententielle ont travaillé depuis l'automne 2016 à l'élaboration d'un **livre blanc sur les peines alternatives à l'incarcération, les aménagements de peine et l'insertion des personnes en sortie de détention**. Ce document est le résultat d'une analyse objective et factuelle de leurs pratiques et réalisé dans le but de développer l'ensemble de ces mesures.

Ces dernières concernent des milliers de personnes condamnées dans le cadre de délits mineurs, commis pour certains d'entre eux par nécessité. Au-delà du désengorgement des prisons françaises, ces mesures apportent une réponse pénale au profit d'une meilleure réinsertion sociale et de la diminution du risque de récidive.

A l'occasion de la publication du livre blanc, Citoyens et Justice **organise une Conférence de presse, le 19 septembre 2017** afin de démontrer l'expertise et le professionnalisme du secteur associatif dans les politiques publiques judiciaires et agir en soutien du développement des alternatives à l'emprisonnement et aménagements de peine à l'heure où la population carcérale ne cesse de s'accroître.

Partenaire national de Citoyens et Justice, le **Secours Catholique Caritas France** prend part à cette Conférence de presse afin de présenter « **le repérage des bonnes pratiques vers l'autonomie des personnes détenues** » qui s'inscrit dans l'esprit du livre blanc de Citoyens et Justice.



Depuis sa création, le Secours Catholique fonde le sens de ses actions sur la parole des pauvres. Cette préoccupation est actuellement traduite dans les changements visés de notre projet national 2016-2025 : « Les savoirs des personnes et des groupes en précarité sont reconnus et partagés pour créer des connaissances et des pratiques nouvelles ». C'est dans cet esprit que s'inscrit la démarche de questionnaire européen initiée par le Secours Catholique, et proposée à l'ensemble des Caritas européennes, dans le but de repérer les bonnes pratiques permettant aux personnes détenues de retrouver leur capacité d'autodétermination.

Postulat de départ :

Les personnes exécutant une mesure de justice aspirent à prendre leur vie en main, à saisir leurs capacités d'initiative citoyenne :

- Qu'en disent-elles ? Comment se mobilisent-elles en ce sens ?
- Comment les institutions de justice permettent d'exercer des formes de citoyenneté en détention et à l'extérieur ?
- Quels rôles les réseaux partenaires de cette campagne et la société civile peuvent-ils jouer dans cette dynamique ?

Afin d'y contribuer, les acteurs de cette campagne se fondent sur les règles européennes du Conseil de l'Europe.

La Fédération en quelques mots ...

Fédération nationale des associations socio-judiciaires, Citoyens et Justice regroupe à ce jour environ 150 associations. Dans le cadre de mesures judiciaires, en pré et post sententiel, ces services sociaux d'intérêt général exercent, auprès de victimes et d'auteurs d'infraction qu'ils soient majeurs ou mineurs, des missions d'accompagnement, d'investigation et de pacification des conflits et ce sur l'ensemble du territoire français (départements et territoires d'outre-mer compris).

Par ailleurs, environ un tiers des adhérents exerce des missions d'aide aux victimes et d'accès au droit.

Pour mener à bien ces activités, les associations socio judiciaires travaillent prioritairement et en lien étroit avec l'institution judiciaire mais plus largement

dans le cadre des politiques transversales définies par le Gouvernement et concernant la lutte contre la toxicomanie, la prévention de la délinquance, l'insertion, la lutte contre les exclusions et la radicalisation violente, la sécurité, le logement...

Citoyens et Justice s'inscrit dans une démarche permanente de professionnalisation des intervenants socio judiciaires. Outre la production de documents techniques, de notes, de bulletins d'informations à destination des adhérents, son centre de formation de la fédération soutient les associations dans cette démarche de professionnalisation et permet aux intervenants d'acquérir les compétences liées aux spécificités des mesures socio judiciaires et des publics pris en charge.

Plus de **150**
Associations Adhérentes

Un réseau de
45 000 salariés

Des partenariats
multiples

Plus de **30 ans**
d'expérience



350 000
justiciables concernés
annuellement

Le Secours Catholique en quelques mots ...

Créée en 1946, l'association Secours Catholique, reconnue d'utilité publique en 1962, a pour but « d'apporter partout où le besoin s'en fera sentir à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelques que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires » (article 1 des statuts). Le Secours Catholique fait de la lutte contre l'exclusion et la précarité l'axe central de son action.

Dans la perspective d'une médiation et d'un relai entre les personnes placées sous main de justice et la société civile, il entend mobiliser non seulement les bénévoles « prison » mais aussi tous ceux qui pourraient contribuer à la réinsertion sur le territoire concerné : en 70 ans de présence auprès des personnes placées sous main de justice, s'est créé un réseau national de solidarité qui unit les bénévoles de toutes les délégations.

1,5 million
de personnes rencontrées

Un réseau de
70 000 bénévoles

**Ensemble,
Construire un
monde juste et
fraternel**

900 salariés,
un réseau de donateurs,
partenaires publics,
associatifs et d'Eglise





La Publication

Livre Blanc sur les peines alternatives à l'incarcération, les aménagements de peine et l'insertion des personnes en sortie de détention

Depuis de nombreuses décennies, la France est confrontée à la situation désastreuse de ses prisons et depuis les années 80, les candidats aux élections présidentielles n'ont eu de cesse de nous faire miroiter leurs solutions à ce problème.

Cependant, la crise perdure et la France reste le mauvais élève de l'Europe notamment en ce qui concerne la situation des maisons d'arrêt.

Le comité anti torture, (organe de prévention de la torture et des mauvais traitements du Conseil de l'Europe), a dans un rapport rendu public en 2017, dressé un état des lieux alarmant des prisons françaises dans lesquelles la violence, les mauvais traitements, le racket... dominant toujours. Ce rapport, énième parmi tant d'autres ainsi que ceux de multiples missions parlementaires et celui du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté préconisent encore une nouvelle fois la mise en œuvre de solutions rarement suivies des faits.

En 26 ans, la capacité du parc pénitentiaire français a crû de 60 pour cent, sans pour autant stopper la surpopulation carcérale.

Dans le même temps, on ne peut que déplorer la sous-utilisation des alternatives à la détention pour les personnes prévenues et la très faible mise en œuvre de mesures d'aménagement de peine et d'accompagnement à la sortie pour les personnes condamnées.

Il est malheureusement ancré dans les mentalités traditionnelles françaises que sanctionner nécessite de passer par la « case prison ». La justice française suit dans ses pratiques cette opinion.

Pourtant la loi pénitentiaire de 2009 faisait véritablement de l'emprisonnement l'ultime recours en matière correctionnelle.

Militant de longue date pour la promotion des alternatives à l'incarcération et les aménagements de peine, les associations socio-judiciaires ont développé un véritable savoir-faire dans l'accompagnement des personnes placées sous main de justice. Les personnels qui y travaillent savent intervenir auprès des publics manquant de repères, fragiles, déstructurés et en difficulté d'insertion...

Ces associations ont contribué par leur caractère innovant à l'évolution des dispositifs permettant d'éviter l'incarcération tout en apportant des réponses pénales sanctionnant les infractions, les délits ou les crimes et favorisant la réinsertion au sein de la Société.

Ce livre blanc, qu'il est nécessaire de s'approprier, dresse certes un bilan de la situation actuelle, mais surtout met en exergue les peines alternatives à l'incarcération, les aménagements de peine et l'intervention en détention. Il sera précieux dans l'exercice des missions que les intervenants mènent auprès des personnes placées sous main de justice et sera pour les néophytes un puissant moyen de connaissance de ce vers quoi il faudrait s'orienter si on souhaite un jour politiquement et pratiquement régler la situation de la surpopulation carcérale qui reste la honte de la République.

Thierry Lebéhot
Président

Denis L'Hour
Directeur Général



Le Secours Catholique, engagé auprès des personnes placées sous main de justice ...

A un moment critique de leur vie où elles ont glissé vers la délinquance, les personnes sortant de prison ou condamnées à une alternative ont besoin de reprendre confiance en elles mais aussi dans la société. En complément de l'indispensable accompagnement par des travailleurs sociaux professionnels la présence de nos bénévoles témoigne de l'engagement de la société civile à leur côté pour remonter la pente.

Dans leur accompagnement fraternel, nos bénévoles misent sur la partie positive enfouie en chaque individu, respectant son rythme, ses caractéristiques et ses envies. Leur rôle est d'écouter, ouvrir des possibles, encourager, prouver que chacun en tant que citoyen peut apporter sa pierre à l'édifice et assumer pleinement son rôle social.

Confiant dans l'expertise acquise par l'expérience de la précarité et la volonté de s'en sortir des personnes sous main de justice, le Secours Catholique-Caritas France, membre du réseau des Caritas d'Europe, a décidé en 2016 de lancer un questionnaire dans les prisons d'Europe. L'objet de ce questionnaire était le repérage des bonnes pratiques favorisant la responsabilisation et l'autonomie des ppsmj, ce qui recoupe les préoccupations des rédacteurs du Livre Blanc élaboré par Citoyens et Justice. Fondé sur un retour de 1200 questionnaires, ce repérage nous conduit à promouvoir ces pratiques par un plaidoyer adapté.

En France, ce questionnaire a également été rempli par des acteurs tant privés que publics du champ judiciaire qui ont donné leur opinion, afin que le croisement des regards puisse permettre de dégager des solutions pragmatiques. Une bonne partie des actions sélectionnées figurent dans les RPE et les REP, comme par exemple l'encadrement d'un véritable droit d'expression collective des personnes détenues, ou d'autres formules originales qui seront présentées lors de la conférence de presse. En partenariat avec les personnes, professionnels et bénévoles concernés, le secours catholique s'engage pour l'insertion des ppsmj, ce qui par voie de conséquence permet de lutter contre la récidive.

VITE LU Les besoins des personnes en détention

Résultats pour la France du questionnaire européen prison-justice du Secours Catholique, diffusé entre septembre 2016 et mars 2017 auprès de 258 personnes détenues, 24 membres d'institutions de la justice et 58 partenaires.



Extrait de la revue «Messages» n°726 à paraître en septembre 2017

La presse parle de C&J !

La Fédération rédige régulièrement des articles dans la presse spécialisée.

Nos dernières parutions :



Revue ASH n°2998 du 17 Février 2017

Le 15 décembre 2016, Florence Raynal, Journaliste de la revue ASH, participait à la Journée nationale « **Evaluer, c'est prouver notre efficacité ! Le placement à l'extérieur, une mesure d'aménagement de peine performante...** ». Elle livre dans cet article de la rubrique « Décryptage » une formidable synthèse des échanges et apports de cette journée organisée par Citoyens et Justice.

Revue ASH n°2965 du 17 juin 2016

« Citoyens et Justice émet des propositions pour développer l'innovation sociale »
Article relatif aux propositions formulées par la fédération, pour développer l'innovation sociale, rédigé par Maryannick LE BRIS, Journaliste.



Revue ASH n°2958 du 29 avril 2016

« Citoyens et Justice crée un « Certificat d'intervenant socio-judiciaire »
Denis L'HOUR, Directeur Général et Isabelle ADAM, Responsable de Formation ont été interviewés par Maryannick LE BRIS, journaliste qui a rédigé un article relatif au Certificat d'intervenant socio-judiciaire créé par la fédération nationale Citoyens et Justice.

Revue Jurisassociations du 1er novembre 2016 - numéro 547

« Innovation sociale : l'ADN associatif ! »
un dossier complet sur les XIII^{ème} rencontres nationales de Citoyens et Justice, co-organisées avec les associations ESPERER 95 et SAUVEGARDE DU VAL D'OISE, les 16 et 17 juin 2016.



Revue Jurisassociations du 15 mai 2016 - numéro 539

« Justice restaurative : un outil innovant »
Véronique DANDONNEAU, Chargée de projets, Juriste de la fédération Citoyens et Justice a rédigé un article sur la Justice Restaurative.

Citoyens et Justice, en tant que Fédération, n'hésite pas à partager son expertise du milieu socio judiciaire. Les médias (notamment la presse), puissant vecteur de communication, sont indissociables de ce partage d'informations dans l'objectif d'éclairer les acteurs sociaux et de sensibiliser le grand public.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après plusieurs mois de recherche, de concertation et de rédaction, la Fédération Citoyens et Justice publie un livre blanc sur les peines alternatives à l'incarcération, les aménagements de peine et l'insertion des personnes en sortie de détention.

Dans une période où le « tout-carcéral » et la surpopulation des prisons ne font que croître, où la lutte contre la radicalisation et le terrorisme prennent le pas sur la prévention de la délinquance, il est apparu essentiel pour la Fédération de réaliser cette étude qui fait un état des lieux des peines alternatives à l'incarcération et des aménagements de peine. Celle-ci permet au travers des témoignages de praticiens et de bénéficiaires de comprendre en quoi consistent ces mesures.



19 Septembre 2017

A 11 heure

Conférence de Presse

Paris

Au-delà de cet état des lieux, ce livre Blanc propose au gouvernement, aux élus et aux magistrats 79 préconisations issues de l'expertise associative et du professionnalisme des acteurs du social et du judiciaire. Ce document a pour but de convaincre et de démontrer par des exemples concrets l'efficacité de l'utilisation de ces mesures et d'inciter les représentants de l'État à déléguer et travailler en étroite collaboration avec le secteur associatif et dans un cadre sécurisé.

Citoyens et Justice a pour objectif de promouvoir auprès des décideurs politiques les mesures alternatives à la détention et les aménagements de peine afin qu'ils puissent trouver leur place et la reconnaissance de leur utilité dans la Société. En effet, ces derniers favorisent la réinsertion des personnes aux parcours de vie difficile, à l'inverse des peines d'emprisonnement qui les maintiennent dans la spirale de l'exclusion.

Une conférence de Presse est organisée pour présenter ce livre blanc et pour répondre aux interrogations relatives à son contenu. Un apéritif et un temps d'échange suivront cette conférence.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Fédération :

Conseillère Technique - Post sententiel :

Stéphanie Lassalle

Contact Presse :

Valérie Pécorilla

351 Boulevard du Président Wilson - CS 31679 - 33073 Bordeaux Cedex
Tél. 05.56.99.29.24 - direction@citoyens-justice.fr - www.citoyens-justice.fr

CONTACTEZ-NOUS !



CITOYENS ET JUSTICE

351 Boulevard du Président Wilson -
CS 31679
33 073 BORDEAUX Cedex

www.citoyens-justice.fr



05 56 99 29 24



federation@citoyens-justice.fr



@citoyenjustice



Secours Catholique, Caritas France
Direction France-Europe
106 rue du Bac
75341 Paris cedex 07
01.45.49.73.80.

